



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 97031

## Texte de la question

Mme Colette Langlade attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur la suppression de la *garden-party* du 14 juillet 2010. Le Gouvernement se gausse de l'exemplarité de l'État et de la présidence de la République en évoquant une économie prévisionnelle de 730 000 euros. En termes d'exemplarité, il convient de rappeler qu'à elle seule l'augmentation du salaire présidentiel, intervenue il y a trois ans, représente une dépense avoisinant les 720 000 euros. Le geste concédé par la présidence de la République va, à peine, effacer l'ardoise d'une augmentation exponentielle dont les Français n'ont, eux, pas bénéficié. Au regard des déficits et des scandales sur le train de vie dispendieux de nombreuses personnalités en charge de l'administration de l'État, l'effort de l'Élysée est anecdotique et très éloigné des préoccupations des Français inquiets pour leurs retraites, l'emploi, leur pouvoir d'achat, l'avenir de leurs enfants, leurs salaires... En conséquence, elle lui demande de veiller à ce que les messages que les Français adressent au Gouvernement soient satisfaits et non pas étouffés par des mesures dérisoires au vu de la déliquescence du niveau de vie de nos concitoyens.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Colette Langlade](#)

**Circonscription :** Dordogne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97031

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 décembre 2010, page 13900

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)